

# CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 29 Janvier 2010

---

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 2/04

OBJET : Budget primitif 2010 : Moyens des services.

- Tous cantons

**RÉSUMÉ** : Le présent rapport regroupe les propositions relatives aux frais de fonctionnement des services départementaux. Ces propositions s'élèvent en fonctionnement à 8 M€ et en investissement à 1,8 M€. En recettes de fonctionnement, les propositions s'élèvent à 1 M€.

Ce budget témoigne de l'effort poursuivi par les services départementaux pour optimiser les ressources.

Les inscriptions de crédits qui vous sont proposées relèvent des 3 programmes :

- A- Moyens des services/Véhicules
- B- Moyens des services/Matériel et Mobilier
- C- Autres dépenses et recettes de fonctionnement

**A – PROGRAMME « MOYENS DES SERVICES/VEHICULES »****I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT****OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010**

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération</b>
Autres Services Départementaux / Direction des moyens généraux	1 066 000
Médiathèque départementale	35 000
Direction des archives, du patrimoine et des musées départementaux	12 150
<b>Total de l'enveloppe de dépenses 2010</b>	<b>1 113 150</b>

Ces opérations concernent le carburant, l'entretien, les réparations et les taxes des véhicules du parc automobile.

Les crédits de paiement sont en diminution de 18 % par rapport au BP 2009 (1 357 690 €).

Direction des moyens généraux :

Par rapport au BP 2009, la diminution concerne le carburant. L'estimation 2009 avait été calculée en fonction du prix du carburant à juillet 2008 (au plus haut), prix qui a baissé en 2009. Des crédits ont donc été annulés en DM2 2009.

Les crédits initialement prévus pour la contribution carbone annulée par le Conseil Constitutionnel sont toutefois maintenus au cas où d'autres dispositions législatives et réglementaires portant sur le même objet entreraient en vigueur au cours du présent exercice.

Par rapport aux CP 2009, la variation se limite à cette taxe « Carbone ».

En effet, le bilan d'utilisation des véhicules mené avec les directions, en vue d'une optimisation du parc, permet d'absorber la nouvelle prévision d'augmentation du coût du carburant.

De plus, le Conseil général mettra en place, en 2010, un dispositif de fleet management afin de répondre aux obligations en matière de commande publique, et de réduire les coûts d'entretien et de maintenance des véhicules légers du Département.

L'évolution des modes de gestion du parc automobile permet des marges de manœuvres financières sans diminuer la qualité du service rendu. Ceci constitue un ensemble cohérent de mesures permettant de limiter les paramètres d'augmentations incontournables.

Pour la médiathèque, les crédits sont équivalents à ceux de 2009 (35 000 €) et pour la DAPMD, les crédits sont en forte diminution (12 150 € contre 20 650 € au BP 2009).

\* \* \*

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève à 1 113 150 € pour les dépenses de fonctionnement.

## II - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

### II - 1 OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010
Acquisition de véhicules	438 500	438 500
Acquisition de véhicules / Collèges	91 000	91 000
<b>Total de l'AP de dépenses 2010</b>	<b>529 500</b>	<b>529 500</b>

Les crédits inscrits sont en diminution de 42,4 % par rapport au BP 2009 (919 900 €).

Courant 2009, grâce au bilan d'utilisation de chaque véhicule, à la redéfinition des pools de véhicules et des catégories d'utilisation ainsi qu'au développement de la mutualisation, 17 véhicules ont pu être réaffectés dans le cadre du plan de remplacement et du changement des véhicules sinistrés, permettant ainsi de limiter les acquisitions.

L'optimisation du parc se poursuit en 2010. Ainsi, seuls 26 véhicules au titre de 2010, 13 véhicules au titre de 2009 et 7 véhicules pour les collègues feront l'objet d'une acquisition. Le plan de remplacement, les nouveaux besoins résultant de nouvelles compétences ou missions seront réalisés pour partie par redéploiement.

Le parc automobile sera pour la première année en diminution, le nombre de véhicules vendus sera supérieur aux acquisitions nouvelles.

Par ailleurs, le Conseil général poursuit son engagement en faveur de l'acquisition de véhicules propres :

- 11 vélos avec assistance électrique seront acquis. Le développement de ce mode alternatif de déplacement vise aussi la réduction du parc.
- L'acquisition de véhicules bénéficiant de l'éco-pastille se poursuit en l'absence d'offres d'autres véhicules propres correspondant aux besoins de la collectivité.

### II - 2 RAPPEL DE L'OPERATION DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille l'opération de dépenses antérieures au BP 2010 pour laquelle des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Année de création</b>	<b>Montant de l'opération</b>	<b>CP 2010</b>
Acquisition de véhicules/administration générale	2009	168 221,62	130 000
<b>Total des CP 2010</b>			<b>130 000</b>

L'impossibilité d'acquérir des véhicules propres en 2009, compte tenu de l'absence d'offres des constructeurs, a entraîné un rééchelonnement de 130 000 € de crédits de paiement sur 2010.

\* \* \*

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 659 500 € pour les dépenses d'investissement.

### **III - RECETTES D'INVESTISSEMENT**

#### **OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME DE RECETTES 2010**

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création de l'opération suivante :

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération</b>	<b>CP 2010</b>
Recettes diverses DMG- cessions d'immobilisations	67 000	67 000
<b>Total de l'enveloppe de recettes 2010</b>	<b>67 000</b>	<b>67 000</b>

Conformément à l'instruction M52, les crédits prévus pour des cessions d'éléments du patrimoine départemental doivent être inscrits en section d'investissement, l'exécution restant en section de fonctionnement. Cette proposition correspond à l'estimation de la vente d'une partie des véhicules (45). Les véhicules réformés le dernier trimestre 2010 ne seront vendus par La Direction Nationale des Interventions Domaniales qu'en 2011.

\* \* \*

Le total des crédits 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 67 000 € pour les recettes d'investissement.

### **B – PROGRAMME « MOYENS DES SERVICES/MATERIEL ET MOBILIER »**

**I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT****OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010**

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération</b>
Direction des moyens généraux	690 000
Direction des archives, du patrimoine et des musées départementaux	34 920
Direction générale adjointe de la solidarité	12 480
Direction de l'eau et de l'environnement	9 700
<b>Total de l'enveloppe de dépenses 2010</b>	<b>747 100</b>

Ces opérations concernent la location et la maintenance de matériel ainsi que l'acquisition de petit matériel, outillage technique et petit mobilier.

Les crédits inscrits sont en diminution de 10,18 % par rapport au BP 2009 (831 800 €).

Les principales diminutions concernent :

- les coûts de location et de maintenance (coût copies) liés à l'arrêt de la location du moteur d'impression numérique au Service imprimerie en juin 2010. En effet, suite à l'évolution des technologies, ce matériel, proposé par tous les fournisseurs de photocopieurs, sera remplacé dans le cadre d'un nouveau marché de location de photocopieurs,
- la suppression de la location des fontaines à eau en 2010 (économie de 45 700 € : location, fourniture de bonbonnes à eau et de gobelets). Cette économie permet à la collectivité de se mettre en conformité avec ses engagements en matière d'Agenda 21 départemental.

Ces mesures permettent de compenser largement les locations de nouveaux matériels nécessaires dans le cadre de la dématérialisation du courrier et la hausse des tarifs prévus dans le cadre des différents marchés de la Direction des moyens généraux.

\* \* \*

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève à 747 100 € pour les dépenses de fonctionnement.

## II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Participation de l'Etat (Service de la comptabilité départementale)	59 000
<b>Total de l'enveloppe de recettes 2010</b>	<b>59 000</b>

Cette recette correspond au remboursement par l'Etat des dépenses relatives aux frais de personnel départemental (2 jardiniers), affectés à l'entretien des jardins communs à la Préfecture et à l'Hôtel du Département et à l'assurance dommages aux biens des bâtiments communs.

Cette mise à disposition ne concernera prochainement qu'un seul agent.

## III - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

### III - 1 OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération</b>	<b>CP 2010</b>
Direction des moyens généraux	408 292	408 292
Direction de l'eau et de l'environnement (Laboratoire)	185 400	150 000
Direction des ressources humaines (Aménagements de postes)	169 400	169 400
Médiathèque départementale	50 000	50 000
Direction des ressources humaines (Hygiène et Sécurité)	40 190	40 190
Direction générale adjointe de la solidarité (Matériel médical)	26 000	26 000
Direction générale adjointe de la solidarité	10 000	10 000
Direction de l'eau et de l'environnement (Matériel)	6 500	6 500
<b>Total de l'AP de dépenses 2010</b>	<b>895 782</b>	<b>860 382</b>

Ces opérations concernent les acquisitions de mobilier, matériel de bureau et outillage technique.

Les crédits inscrits sur les opérations 2010 sont en diminution de 27,48 % par rapport au BP 2009 (1 186 440,09 €).

Une opération nouvelle apparaît en 2010 (169 400 €) :

Direction des ressources humaines -Aménagements de postes : les crédits prévus sur cette opération permettront de financer des aménagements de postes de travail pour personnes handicapées ou non (aménagements réalisés sur préconisation médicale et aménagements pour les personnels reconnus handicapés dans le cadre de la convention passée en 2009 avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique qui prend en charge une partie du financement des dépenses). Il s'agit notamment de l'acquisition de mobilier (sièges, bureaux, fauteuils roulants) ou de matériel informatique. En 2009, cette opération figurait sur le programme "Action sociale en faveur du personnel".

Les autres variations concernent les opérations suivantes :

Direction des moyens généraux – Matériel et mobilier : dans le cadre de la dématérialisation du courrier, un atelier de numérisation et un local de stockage seront aménagés.

Direction des ressources humaines – Hygiène & Sécurité : l'augmentation des crédits est liée au développement de la politique de prévention en matière d'hygiène et de sécurité. Il s'agit principalement de matériels spécifiques : défibrillateurs cardiaques automatiques pour secours à blessés, appareils de mesure, matériels pédagogiques.

Ces augmentations ainsi que l'opération nouvelle sont compensées par les diminutions suivantes :

Direction des moyens généraux – Matériel et mobilier : optimisation des mobiliers et matériels.

Médiathèque – Matériel et mobilier : en 2009, 100 000 € ont été inscrits afin d'équiper, en matériel spécifique, un espace technique. Cet espace permet de déployer les collections pour faciliter le choix et la mise en valeur des ouvrages. En 2010, 50 000 € sont demandés pour poursuivre cet équipement.



### III - 2 RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
Direction de l'eau et de l'environnement Acquisition de matériel Laboratoire	2009	223 000	160 000
Direction des moyens généraux Acquisition de matériel et de mobilier	2009	401 500	68 500
<b>Total des CP 2010</b>			<b>228 500</b>

Direction de l'eau et de l'environnement : la réorientation des activités du Laboratoire initiée en 2009 suite à la parution de la Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques, se poursuit en 2010. Ces crédits sont destinés à compléter l'équipement du laboratoire en matériels d'analyses nécessaires à la détection des produits phytosanitaires dans les eaux de rivières.

Direction des moyens généraux : ces crédits correspondent à l'acquisition de mobilier et matériel dont la dépense, prévue en 2009, ne sera réalisée qu'en 2010 (aménagements retardés) ou dont la date de commande ne permettait pas une facturation avant la clôture de l'exercice.

\* \* \*

Le total des crédits 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 1 088 882 € pour les dépenses d'investissement.

### IV - RECETTES D'INVESTISSEMENT

#### OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME DE RECETTES 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010
Recettes handicap / investissement	107 400	107 400
<b>Total de l'AP de recettes 2010</b>	<b>107 400</b>	<b>107 400</b>

Cette recette correspond à la participation du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) au financement des aménagements de postes de travail.

En 2009, cette opération figurait sur le programme "Action sociale en faveur du personnel".

\* \* \*

Le total des crédits 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 107 400 € pour les recettes d'investissement.

## C – PROGRAMME « AUTRES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT »

### I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

#### I – 1 OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Direction des moyens généraux	2 170 000
Direction des ressources humaines	1 014 780
Service de la comptabilité départementale	436 500
Cabinet	379 650
Direction générale adjointe de la solidarité (Centre d'Appui et de Ressources)	334 848
Direction des ressources humaines – Recrutement	250 000
Direction générale des services	210 000
Direction des affaires juridiques et patrimoniales	206 500
Direction générale des services - Documentation générale et technique	170 000
Direction générale des services - Signalétique des opérations conventionnées	150 000
Direction générale adjointe de l'éducation, de la culture, du tourisme, de la jeunesse et des sports – Prestations événements	115 000
Direction générale adjointe de la solidarité (Direction des MDS)	91 300
Cabinet - Démocratie participative	90 000
Direction générale des services - Documentation informatisée	76 000
Direction générale des services – Marché agrégateur de documentation	70 000
Direction de l'innovation et de l'e-administration - Hébergement Internet	61 500
Direction des ressources humaines -Aménagements de postes	58 550
Direction des archives, du patrimoine et des musées départementaux	40 310
Direction du développement des territoires	33 500
Direction des moyens généraux - Tri du papier	28 000
Direction de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation - Evènements liés à l'éducation	27 000
Direction générale des services - Droits de copiage	20 000
Direction de l'eau et de l'environnement	19 500

Direction de l'architecture, des bâtiments et des collèges	12 000
Direction de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation - Frais d'annonces des marchés publics	6 000
Direction des transports	5 000
Direction de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation – Contrats de prestations de service	4 000
Médiathèque départementale	1 500
Direction générale adjointe de la solidarité - Maison du Conseil général à Meaux	1 400
<b>Total de l'enveloppe de dépenses 2010</b>	<b>6 082 838</b>

Ces opérations concernent principalement les dépenses de fonctionnement suivantes :

- contrats de prestations de services avec les entreprises
- affranchissement
- impôts, taxes, reversements et restitutions
- fêtes et cérémonies, alimentation
- fournitures administratives
- frais d'honoraires
- documentation générale, catalogues et imprimés
- foires et expositions
- études et recherches
- transport de biens
- frais de publicité, publication, d'annonces et d'insertion, d'actes et de contentieux
- habillement
- collecte et recyclage du papier

Les crédits inscrits sur les opérations 2010 et antérieures sont en diminution de 11,80 % par rapport au BP 2009 (6 953 146 €).

Une opération nouvelle apparaît :

Direction des ressources humaines -Aménagements de postes : cette enveloppe de 58 550 € servira à l'achat de petits matériels ainsi qu'à la réalisation de travaux de réhabilitation en vue de faciliter les conditions de travail des agents départementaux, personnel reconnu handicapé, ou d'agents bénéficiant d'une préconisation médicale. En 2009, cette opération figurait sur le programme « Action sociale en faveur du personnel ».

Les autres variations concernent les opérations suivantes :

Direction des ressources humaines : contribution au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) due lorsque la collectivité ne remplit pas ses obligations en matière d'emploi handicapé. En 2010, conformément à la réglementation nationale, le taux pour ce calcul est de 100% contre 80% en 2009.

Direction des affaires juridiques et patrimoniales : augmentation des frais de diagnostics immobiliers liée au programme de cessions prévu en 2010.

Direction générale – Marché agrégateur de documentation : extension des commandes à toute la presse locale, augmentation des tarifs de presse et du nombre d'articles achetés.

Direction générale adjointe de l'éducation, de la culture, du tourisme, de la jeunesse et des sports – Prestations évènements : annulation en 2009 de la manifestation « Dépayz'Arts ».

Direction des moyens généraux– Tri du papier : opérations d'élimination d'archives pour la DGAS et la DAPMD-Sous-direction des archives et du patrimoine.

Direction de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation – Evènements liés à l'éducation : organisation d'une manifestation d'échange sur les Agendas 21 des collègues.

Direction de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation – Frais d'annonces des marchés publics : accroissement du nombre de procédures de marchés à lancer, afin de mieux répondre aux besoins en matériels et mobiliers des collèges publics de Seine-et-Marne.

Ces augmentations sont largement compensées par les mesures prises par les directions afin de proposer un budget en diminution :

Direction des moyens généraux : diminution des coûts des avis de publicité et d'attribution des marchés compte tenu des nouveaux seuils de procédures de marchés formalisés, rationalisation des demandes de fournitures administratives, notamment suite à la centralisation à la Direction des moyens généraux des commandes des Maisons départementales des solidarités.

Service de la comptabilité départementale : diminution du recours à des prestataires extérieurs pour des études financières et fiscales et diminution de la provision liée aux reversements et restitutions des impôts et taxes, évaluée sur le réalisé 2009.

Direction des ressources humaines – Recrutement : compte tenu du ralentissement du rythme des recrutements, les dépenses liées aux activités de recrutement des personnels départementaux, et en particulier, les frais d'annonces de recrutement publiées dans divers supports, la participation du Conseil général à des salons de recrutement, la participation aux frais de concours organisés par les Centres de Gestion et le recours occasionnel à des cabinets de recrutement extérieurs, sont en diminution.

Direction générale des services – autres dépenses de fonctionnement: rationalisation des demandes d'imprimés, de catalogues.

Direction des affaires juridiques et patrimoniales : limitation des dépenses d'honoraires pour n'y imputer que les seuls honoraires d'avocats ou de conseil en assurance.

Direction générale des services - Documentation générale et technique : réduction des coûts suite à la gestion centralisée des acquisitions par le Service Documentation.

Direction générale des services- Documentation informatisée : résiliation du marché « Réseau IDEAL » (prestations de partage d'informations et de connaissances mutualisées entre collectivités par voie électronique) compte tenu du faible niveau d'utilisation des données diffusées, de la faible participation aux échanges sur la base « Interlocal ». Cette mesure compense l'augmentation des abonnements en ligne, destinés au remplacement progressif des abonnements « papier ».

Direction de l'Innovation et de l'E-Administration- Hébergement Internet : diminution du budget d'hébergement malgré une augmentation des services et des données hébergées grâce à une optimisation de l'architecture, suite à la migration de la nouvelle plateforme Internet Sem@tic. Les économies réalisées permettent de financer l'hébergement de nouveaux services, mis en place courant 2009, sur une année entière: site Internet du bruit (avril 2009), architecture pour les télé-procédures (depuis juin 2009), site de covoiturage (septembre 2009) et site Internet de la Médiathèque (octobre 2009).

Direction du développement des territoires : diminution de colloques, seul un deuxième colloque sur les TIC sera réalisé.

Direction de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation – Contrats et prestations de service : diminution du nombre de collèges publics à équiper en drapeaux (Conseil général, National et Européen).

## I – 2 RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS 2010

Le tableau suivant détaille l'opération de dépenses antérieure au BP 2010 pour laquelle des crédits 2010 sont prévus en section de fonctionnement :

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
Direction générale des services – Etudes et projets de territoire	2009	250 000	50 000
<b>Total des dépenses 2010</b>			<b>50 000</b>

Les études liées à la mise en œuvre d'un projet de territoire partagé entre les différents acteurs politiques, institutionnels, économiques ou associatifs seine-et-marnais et régionaux a nécessité la passation d'un marché pour lequel l'ouverture d'une autorisation d'engagement de 250 000 € a été votée en 2009, avec une inscription de 200 000 € en CP 2009 et de 50 000 € en CP 2010.

\* \* \*

Le total des crédits de paiement 2010 s'élève à 6 132 838 € pour les dépenses de fonctionnement.

## II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Direction des affaires juridiques et patrimoniales	767 620
Direction des ressources humaines – Action handicap	131 515
Direction des ressources humaines	86 919
Service de la comptabilité départementale	37 000
Direction des moyens généraux	15 000
Direction des archives, du patrimoine et des musées départementaux – charges GAIA	12 844
<b>Total de l'enveloppe de recettes 2010</b>	<b>1 050 898</b>

Ces opérations de recettes (d'un montant de 237 967 € au BP 2009) correspondent pour la majeure partie :

Direction des affaires juridiques et patrimoniales :

- 750 000 € (nouvelle recette) à recevoir de la Communauté de Communes de Morêt Seine-et-Loing au titre de compensation de la délocalisation de la Maison de l'Environnement selon le protocole examiné à l'occasion de cette séance,
- sixième versement, par la Commune de Béton-Bazoches, sur le prix de cession de l'ancienne gare de Béton-Bazoches dont cette commune s'est portée acquéreur auprès du Département en 2004, et dont le paiement est échelonné sur dix ans,
- second versement par la commune de Burcy sur le prix de cession d'un terrain bâti issu du legs de Mme Pauly.

Direction des ressources humaines-action handicap : participation du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) aux dépenses de fonctionnement, finançant des actions de formation ou d'études d'aménagement de postes, réalisées dans le cadre du plan d'actions en faveur des personnels reconnus handicapés.

Direction des ressources humaines : participation du Fonds national de prévention de la CNRACL à la démarche de prévention des risques professionnels, qui vise à évaluer les risques dans les unités de travail identifiées et mettre en place un réseau de correspondants au sein de chaque direction et sur chaque site. La convention passée avec cet organisme permet ainsi de bénéficier d'un soutien financier de 78 919 € en 2010. Cette opération comprend aussi les recettes au titre de la participation des collectivités accueillant, par mutation, des agents du Conseil général de Seine-et-Marne dans les 3 ans suivant leur titularisation, disposition prévue par la loi du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale.

Service de la comptabilité départementale : provision pour des mandats annulés sur exercices antérieurs.

Direction des moyens généraux : remboursement par l'association ACT'ART des frais d'affranchissement.

Direction des archives, du patrimoine et des musées départementaux : remboursement des frais de fonctionnement assumés sur le budget général du Département pour le compte du Service

GAIA (loyer des locaux, frais de chauffage et entretien des locaux, fournitures de bureau, affranchissement ...).

\* \* \*

Le total des crédits 2010 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 1 050 898 € pour les recettes de fonctionnement.

En conclusion, je vous propose d'approuver :

pour les dépenses d'investissement,

- la création des opérations 2010.

Les propositions d'inscriptions de crédits de paiement d'investissement et de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2010 ».

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

« Dossier n° 2/04 des rapports soumis à la commission  
n° 2 - Administration Générale et Personnel

Rapporteurs : M. LAPLACE  
Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

M. MOUTON  
Commission n° 7 - Finances

---

Séance du 29 Janvier 2010

OBJET : Budget primitif 2010 : Moyens des services.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,**

Vu le rapport du Président du Conseil général

Vu l'avis de la Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

Vu l'avis de la Commission n° 7 - Finances

**DECIDE**

A- Sur le programme «Moyens des services/Véhicules ».

**Pour les dépenses d'investissement :**

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 des opérations suivantes :

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération</b>
Acquisition de véhicules	438 500
Acquisition de véhicules / Collèges	91 000
<b>Total de l'AP de dépenses 2010</b>	<b>529 500</b>



B- Sur le programme «Moyens des services/Matériel et Mobilier».

**Pour les dépenses d'investissement :**

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 des opérations suivantes :

<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération</b>
Direction des moyens généraux	408 292
Direction de l'eau et de l'environnement (Laboratoire)	185 400
Direction des ressources humaines (Aménagements de postes)	169 400
Médiathèque départementale	50 000
Direction des ressources humaines (Hygiène et Sécurité)	40 190
Direction générale adjointe de la solidarité (Matériel médical)	26 000
Direction générale adjointe de la solidarité	10 000
Direction de l'eau et de l'environnement (Matériel)	6 500
<b>Total de l'AP de dépenses 2010</b>	<b>895 782</b>

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

